# Comment réduire ses déchets ?



# Le compostage individuel



### Pourquoi choisir le compost?

Face à l'accroissement constant du poids de nos déchets ménagers, le compostage permet de limiter la quantité d'ordures ménagères dans nos sacs poubelle. Reprenant une vieille habitude rurale, le compost ou le «tas» dans le jardin est un procédé de dégradation biologique de matières organiques. Autonomes, ces micro-organismes ont seulement besoin d'eau et d'air pour agir.

À l'issue de cette transformation, les résidus composent un terreau particulièrement adapté au jardinage.

# Comment réussir son compost?

Pour réussir son compost, il convient de bien mélanger les déchets entre eux. Seuls, les déchets se dénaturent difficilement. Associez donc les branches, paille, écorces, feuilles mortes, sciure, copeaux, herbes sèches, papiers, cartons avec vos déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes.

Les mélanges entre déchets grossiers et déchets fins favorisent la circulation de l'air tout en maintenant un bon niveau d'humidité, nécessaire à la fermentation. Dans le cas du compost en tas, l'humidité extérieure suffit. Pour la méthode en bac, il est important de le surveiller régulièrement afin qu'il ne se dessèche pas.

# Les composteurs individuels

L'utilisation d'un composteur individuel a pour avantage d'être plus esthétique que le compostage en tas, d'assurer un gain de place et aussi de l'isoler des animaux indésirables (ex. rongeurs). Cependant, le compostage en «tas» reste très efficace, il a fait ses preuves depuis des centaines d'années.



### Quels déchets peut-on composter?

Les déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, fruits et légumes périmés.

Les déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées.

Les déchets de maison: cendres de bois, sciures, copeaux, plantes d'intérieur, papier, mouchoirs en papier, essuie-tout, cartons salis (non souillés par des produits polluants).

#### Les déchets à ne pas composter



Plastique et tissus synthétiques, verre et métaux. Le contenu des sacs d'aspirateur.

Les bois de menuiserie et de charpente traités chimiquement, vernis ou peint.

La litière pour chat et les couches-culottes. Aucun produit chimique, huile de vidange, peinture, etc.

Nombre de ces déchets peuvent être recyclés. Déposez-les dans la déchetterie la plus proche.



En milieu rural, grâce au compostage 80 % des déchets verts

50 % des déchets de cuisine irraient être conservés par les ménages

Le compostage réduit d'environ 200 kg le poids de notre poubelle\*

(\*par personne et par an. Source ADEME)



26 bis, avenue de la Libération - 02270 Crécy-sur-Serre Tél. 03 23 80 77 22 - Fax 03 23 80 03 70 contact@paysdelaserre.fr - www.paysdelaserre.fr

